

Département de Vaucluse



1260 Avenue Théodore Aubanel,
84 500 BOLLENE

CREATION D'UNE DÉCHETTERIE SUR LA COMMUNE DE MONDRAGON

Dossier d'Enregistrement au titre des Installations Classées Pour
l'Environnement

Application de l'Article R.512-46-1 à R.512-46-29 du Code de l'Environnement

Dressé le 18 Juin 2019



Siège social : 4 rue de la Bergerie - 30100 ALES
Tél : 04 66 54 23 40 - Fax : 04 66 54 23 44 - ales@rci-inge.com
Agence : 10 rue Vaucanson - 07200 AUBENAS
Tél : 04 75 89 97 50 - Fax : 04 75 89 97 59 - aubenas@rci-inge.com

DOSSIER D'ENREGISTREMENT

DC/NM



18.059

Département de Vaucluse



1260 Avenue Théodore Aubanel,
84 500 BOLLENE

CREATION D'UNE DÉCHETTERIE SUR LA COMMUNE DE MONDRAGON

Dossier d'Enregistrement au titre des Installations Classées Pour l'Environnement

Application de l'Article R.512-46-1 à R.512-46-29 du Code de l'Environnement

Dressé le 18 Juin 2019



Siège social : 4 rue de la Bergerie - 30100 ALES
Tél : 04 66 54 23 40 - Fax : 04 66 54 23 44 - ales@rci-inge.com
Agence : 10 rue Vaucanson - 07200 AUBENAS
Tél : 04 75 89 97 50 - Fax : 04 75 89 97 59 - aubenas@rci-inge.com

FORMULAIRE CERFA N°15679*01

DC/NM



18.059

Département de Vaucluse



1260 Avenue Théodore Aubanel,
84 500 BOLLENE

CREATION D'UNE DÉCHETTERIE SUR LA COMMUNE DE MONDRAGON

Dossier d'Enregistrement au titre des Installations Classées Pour l'Environnement

Application de l'Article R.512-46-1 à R.512-46-29 du Code de l'Environnement

Dressé le 18 Juin 2019



Siège social : 4 rue de la Bergerie - 30100 ALES
Tél : 04 66 54 23 40 - Fax : 04 66 54 23 44 - ales@rci-inge.com
Agence : 10 rue Vaucanson - 07200 AUBENAS
Tél : 04 75 89 97 50 - Fax : 04 75 89 97 59 - aubenas@rci-inge.com

MEMOIRE

DC/NM



18.059

DOSSIER ICPE – DOSSIER D'ENREGISTREMENT

BORDEREAU DES PIECES

FORMULAIRE CERFA N° 15679*01

MEMOIRE

PIECES OBLIGATOIRES A LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT :

- **Pièce n°1 : Plan de localisation de la future installation (1/25 000 ème)**
- **Pièce n°2 : Plan des abords de la future installation (1/2 500 ème)**
- **Pièce n°3 : Plan d'ensemble de la future installation (1/200 ème)**
- **Pièce n°3 BIS : Plan des abords du projet à 35 mètres de la future installation**
- **Pièce n°4 : Extrait du plan de zonage du PLU de la commune de Mondragon justifiant de la compatibilité de l'activité avec l'affectation du sol**
- **Pièce n°5 : Capacités techniques et financières**
- **Pièce n°6 : Justification du respect des prescriptions générales applicables à l'installation**
- **Pièce n°7 : Non concerné**
- **Pièce n°8 : Non concerné**
- **Pièce n°9 : Usage futur du site**
- **Pièce n°10 : Justificatif du dépôt de demande de permis de construire**
- **Pièce n°11 : Non concerné**
- **Pièce n°12 : Compatibilité du projet par rapport aux plans, schémas et programmes existants**
- **Pièce n°13 : Evaluation des incidences Natura 2000 et des zones d'intérêt écologique**

PIECES COMPLEMENTAIRES A LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT :

- **Pièce n°14 : Dossier Loi sur l'Eau et Formulaire d'évaluation simplifiée des incidences NATURA 2000**

Département de Vaucluse



1260 Avenue Théodore Aubanel,
84 500 BOLLENE

CREATION D'UNE DÉCHETTERIE SUR LA COMMUNE DE MONDRAGON

Dossier d'Enregistrement au titre des Installations Classées Pour l'Environnement

Application de l'Article R.512-46-1 à R.512-46-29 du Code de l'Environnement

Dressé le 18 Juin 2019



Siège social : 4 rue de la Bergerie - 30100 ALES
Tél : 04 66 54 23 40 - Fax : 04 66 54 23 44 - ales@rci-inge.com
Agence : 10 rue Vaucanson - 07200 AUBENAS
Tél : 04 75 89 97 50 - Fax : 04 75 89 97 59 - aubenas@rci-inge.com

PIECES OBLIGATOIRES

DC/NM



18.059

PIECES OBLIGATOIRES A LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT :

- **Pièce n°1 : Plan de localisation de la future installation (1/25 000 ème)**
- **Pièce n°2 : Plan des abords de la future installation (1/2 500 ème)**
- **Pièce n°3 : Plan d'ensemble de la future installation (1/200 ème)**
- **Pièce n°3 BIS : Plan des abords du projet à 35 mètres de la future installation**
- **Pièce n°4 : Extrait du plan de zonage du PLU de la commune de Mondragon justifiant de la compatibilité de l'activité avec l'affectation du sol**
- **Pièce n°5 : Capacités techniques et financières**
- **Pièce n°6 : Justification du respect des prescriptions générales applicables à l'installation**
- **Pièce n°7 : Non concerné**
- **Pièce n°8 : Non concerné**
- **Pièce n°9 : Usage futur du site**
- **Pièce n°10 : Justificatif du dépôt de demande de permis de construire**
- **Pièce n°11 : Non concerné**
- **Pièce n°12 : Compatibilité du projet par rapport aux plans, schémas et programmes existants**
- **Pièce n°13 : Evaluation des incidences Natura 2000 et des zones d'intérêt écologique**

Département de Vaucluse



1260 Avenue Théodore Aubanel,
84 500 BOLLENE

CREATION D'UNE DÉCHETTERIE SUR LA COMMUNE DE MONDRAGON

Dossier d'Enregistrement au titre des Installations Classées Pour l'Environnement

Application de l'Article R.512-46-1 à R.512-46-29 du Code de l'Environnement

Dressé le 18 Juin 2019



Siège social : 4 rue de la Bergerie - 30100 ALES
Tél : 04 66 54 23 40 - Fax : 04 66 54 23 44 - ales@rci-inge.com
Agence : 10 rue Vaucanson - 07200 AUBENAS
Tél : 04 75 89 97 50 - Fax : 04 75 89 97 59 - aubenas@rci-inge.com

PIECES COMPLEMENTAIRES

DC/NM



18.059

PIECES COMPLEMENTAIRES A LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT :

- **Pièce n°14 : Dossier Loi sur l'Eau et Formulaire d'évaluation simplifiée des incidences NATURA 2000**

Plan n°1 plan de masse non fourni car identique à la pièce obligatoire n°3 du dossier ICPE

